

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les Zamibulles Inc.	Numéro de permis 2011794	Date d'inspection Le 25 mars 2020
Nom de l'établissement Garderie les Zamibulles Inc.		Numéro de téléphone (506) 739-9264
Adresse 629 rue Victoria Edmundston NB E3V 3M8		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	31 mars 2020	
Commentaires :			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 mars 2020	31 mars 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
40(2) L'exploitant d'un établissement agréé interdit toute utilisation des sucettes ou des tétines qui sont attachées par une corde autour du cou de l'enfant.	40(2)	31 mars 2020	30 janv. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les non-conformités ont été corrigé dès ma visite d'inspection. La garderie rencontre les exigences concernant la Loi sur les Services à la Petite enfance et la licence peut -être renouvelée.

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 mars 2020

Date

original signé par
Mélanie Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 mars 2020

Date